

Accord national avec l'éditeur Elsevier

Le marché concernant l'acquisition des revues de la *Freedom Complete Collection*, de la *Bibliothèque médicale française* et de *Cell Press* a été signé le 25 octobre 2019 entre l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et l'éditeur Elsevier. Ce marché constitue l'aboutissement du processus de négociation porté par le consortium Couperin.org pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et pour plusieurs établissements de santé.

CONTENUS DE L'ACCORD

TARIFS : UNE BAISSÉ CONTINUE AU COURS DU MARCHÉ

Concernant la dimension tarifaire, l'accord se traduit par une baisse continue aboutissant à une baisse de 13,31% au terme du marché. Le premier groupement de commandes avec Elsevier date de 2001. Après 12 années d'augmentation des tarifs, la première licence nationale 2014-2018 a permis d'obtenir une stabilité des tarifs sur 5 ans, le nouvel accord permet d'engager la décroissance des coûts. Cet accord permet de revenir aux tarifs de l'année 2009 en 2022 avec des contenus et des droits plus étendus.

Les économies réalisées permettront en partie de financer les actions en faveur de la science ouverte portée par le Fonds national pour la science ouverte.

ACCROISSEMENT DES CONTENUS À DES RESSOURCES IMPORTANTES POUR LA MÉDECINE ET LES SCIENCES DU VIVANT

L'accord porte sur un portefeuille de ressources élargi, outre les revues de la *Freedom Complete Collection*, les revues de la Bibliothèque médicale française seront accessibles à tous et les revues de la collection *Cell Press* accessibles aux abonnés spécifiques. L'accord permet d'élargir le périmètre des ressources accessibles et d'inclure ces nouvelles ressources.

UN ACCORD COUVRANT L'ESRI FRANÇAIS

Le périmètre de l'accord est une licence nationale, ce dispositif initié en 2014 a permis d'offrir un accès très large permettant de couvrir pratiquement l'intégralité des établissements ayant une mission d'enseignement supérieur ou de recherche ainsi que de nombreux établissements hospitaliers. La quasi-totalité des établissements présents en 2014 sont à nouveau membres de l'accord, tandis que de nouveaux membres intègrent le groupement de commandes.

DURÉE ET ENCADREMENT

Le marché a été signé pour une durée de 4 ans. Il intègre toute une série de clauses d'encadrement qui permettent de prendre en compte, en grande partie, les évolutions susceptibles de survenir dans les prochaines années dans le paysage de l'édition scientifique mondiale.

Afin de garantir que les contenus acquis, les plus pertinents et utiles pour les communautés de recherche soient stables, une sélection de 1000 titres essentiels, dits titres phares, a été opérée. Tout au long du contrat le volume annuel d'articles sous abonnement dans les revues phares doit être au minimum stable. En cas de fort développement des publications en accès ouvert dans les revues hybrides d'Elsevier ou en cas de scission de revues entraînant une baisse des articles publiés uniquement sous abonnement, un système de pénalités financières est déclenché et calculé sur les trois premières années du contrat.

REMISE DE 25 % SUR LE COUT PUBLIC DES FRAIS DE PUBLICATION (DITS « APC »)

Les points négociés portent sur le tarif des frais de publication et leur évolution, le pilotage de la dépense en frais de publication par les établissements et la prise en compte des effets du développement de la publication en accès ouvert dans les revues hybrides diffusées par l'éditeur.

La remise sur le tarif public des frais de publications des revues hybrides et entièrement en accès ouvert, à l'exception d'un certain nombre de titres, est de 25%. Cette remise s'applique pour tous les articles dont les frais de publication ont été payés par une institution membre du groupement avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019. Une clause compensatoire en cas d'augmentation du tarif public des frais de publication au-delà de 3,5% est instaurée. Le tarif des frais de publication est encadré.

Un tableau de bord par établissement et un tableau de bord national pour suivre les demandes de publication dans les revues hybrides ou complètement en accès ouvert sera opérationnel au plus tard en juin 2020, il permettra aux institutions de connaître exhaustivement leur dépense et de la piloter. Chaque établissement désignera un référent qui validera les demandes des auteurs qui soumissionnent pour une publication en OA avec paiement d'APC à tarif remisé.

ALIMENTATION DE L'ARCHIVE OUVERTE NATIONALE HAL

Les points acquis dans le cadre du marché visent à permettre un signalement exhaustif de la production scientifique française dans les revues d'Elsevier et un accès aux manuscrits auteur acceptés (« MAA ») pour les articles dont l'auteur de correspondance est affilié à une institution française.

- Récupération dès la publication des métadonnées de tous les articles avec un auteur affilié à une institution française. Ces métadonnées en licence CC-BY pourront être intégrées à HAL.
- Au bout de 12 mois, intégration d'un lien dans la notice HAL pointant vers le fichier PDF du manuscrit auteur accepté de l'article dont l'auteur de correspondance est affilié à une institution française. A partir de cette date, tous les manuscrits seront en accès ouvert. Les manuscrits sont hébergés pendant cette période sur une plateforme d'Elsevier.
- Au bout de 24 mois, pour les cas où l'auteur n'aura pas lui-même réalisé le dépôt, ces mêmes fichiers PDF sont versés dans HAL en licence CC-BY-NC.

Le dispositif négocié permet de récupérer les « manuscrits auteur acceptés » (MAA) des articles des auteurs correspondants français auprès de l'éditeur. Il n'a pas vocation à se substituer au dépôt par l'auteur, qui dispose d'un droit d'exploitation secondaire sur ses écrits scientifiques depuis la promulgation de la Loi pour une République numérique. Le dispositif doit garantir une complétude des archives institutionnelles au terme des 24 mois.

Ce dispositif est un pilote expérimental tout au long du présent accord et fera l'objet d'une évaluation continue. Les établissements peuvent décider de ne pas en bénéficier.

L'objectif du volet vert est de rendre librement accessibles tous les manuscrits dans les archives ouvertes au plus tard 12 mois après la publication et de les intégrer à la plateforme HAL au bout de 24 mois.

AUTRES ACQUIS

L'accord, avec son volet d'enrichissement du corpus ISTEEX permet d'actualiser la collection des revues d'Elsevier déjà présentes dans la plateforme en ajoutant progressivement les contenus publiés de 2002 à 2012.

Enfin, les acquis du précédent contrat sont maintenus : il s'agit notamment du droit d'archivage des contenus, des collections papier fournies à des fins de conservation, de la possibilité de faire de la fouille de texte et de données (TDM) sur les contenus.

Le 26 novembre 2019,

Contacts :

- Grégory Colcanap, Coordonnateur du consortium Couperin.org gregory.colcanap@univ-evry.fr
- David Aymonin, Directeur de l'ABES david.aymonin@abes.fr